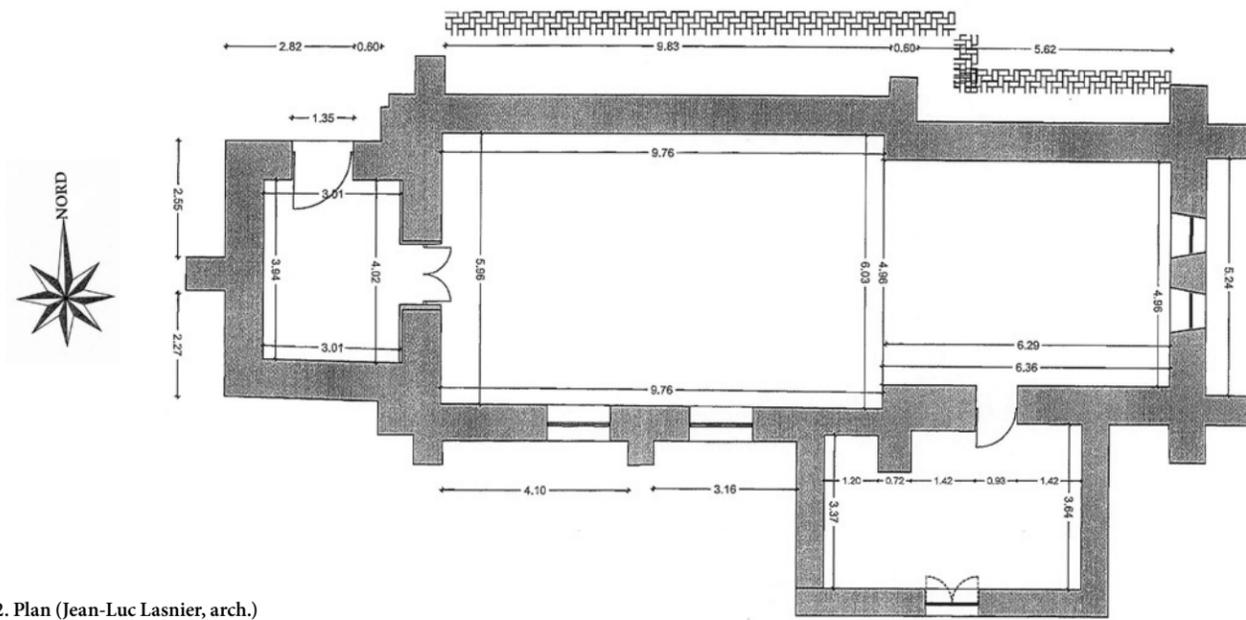


# ÉGUZON-CHANTÔME

Canton Argenton-sur-Creuse, arrondissement Châteauroux, 1375 habitants



2. Plan (Jean-Luc Lasnier, arch.)

Les rares décors témoignent d'un programme iconographique cohérent : clefs de voûte (portail et chœur) à motifs floraux ; consoles anthropomorphes et à feuillage ; corbeilles de chapiteaux, dont l'une présente une tête d'animal. De nombreux vestiges de peintures murales appartiennent à un programme décoratif disparu. Parmi le mobilier, citons le maître-autel avec son retable comprenant un tableau représentant l'Assomption et son tabernacle datant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux statues polychromes, également du XVIII<sup>e</sup> siècle, complètent le retable : un saint Fiacre en bois et une Vierge à

l'Enfant, Le tableau d'autel, *La Vierge avec Jésus et saint Jean-Baptiste enfants*, huile sur toile du XIX<sup>e</sup> siècle, est une copie d'après un maître italien.

Les travaux ont consisté en un assainissement et une mise hors d'eau, avec intervention sur la toiture, ainsi qu'en une mise en valeur de l'édifice (charpente et baies du chœur désormais apparentes), la Sauvegarde de l'Art français ayant contribué à hauteur de 5 000 €.

Samuel Mourin

Archives de la Conservation des antiquités et objets d'art de la Haute-Marne.  
Abbé Ch. Roussel, *Le Diocèse de Langres. Histoire et statistique*, vol. II, 1875, Langres, p. 237.



3. Porte d'accès sous le porche et la nef



4. Vue intérieure vers le chœur

**É**GLISE SAINT-ANTOINE DE CHANTÔME. Sur le territoire de la commune de Chantôme, rattachée à celle d'Éguzon en 1974, s'est implanté au Moyen Âge un prieuré de chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. Cet établissement, situé dans un lieu très isolé, sur le flanc d'un coteau au pied duquel coule la fontaine Saint-Sylvain, dépendait de l'abbaye Saint-Barthélémy de Bénévent (Creuse). Il apparaît pour la première fois dans une charte attribuée au début du XI<sup>e</sup> siècle sous le vocable de Sainte-Croix. En 1466, une maison-Dieu, tenue par un prieur hospitalier, Denis Moreau, fut établie à Chantôme. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le prieuré-cure (appelé indifféremment Sainte-Croix ou Saint-Barthélémy) comprenait la demeure du prieur, une grange, une étable, une terre de vingt boisselées. Un plan sommaire (vers 1774) représente le prieuré et ses dépendances. De cet ensemble subsistent aujourd'hui l'église Saint-Antoine, qui était « de la directe du prieuré », et le logis du prieur en très mauvais état.

La paroisse a été supprimée à la Révolution et les prés et terres appartenant au prieuré furent vendus en mai 1791 à François Poitreveau. L'église a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

Formé d'une nef unique terminée par un chevet plat percé d'un triplet, cet édifice a été bâti avec la pierre du pays ou des environs, le micasciste et le granit. Sa toiture en ardoise est coiffée à l'ouest d'un clocheton également revêtu d'ardoise. Les murs nord et sud sont épaulés par des contreforts en granit taillés en larmier et éclairés par une baie au nord et trois au sud. À l'ouest, on accède à l'église par un portail, en plein cintre, très sobre, en pierre de taille, rehaussé d'une voussure en forme de boudin.



1. Façade ouest



3. Baie haute de la façade ouest



5. Portail ouest



2. Façade nord



4. Chevet

À l'intérieur, la nef, couverte d'une voûte en plâtre, était surmontée d'une charpente dont témoigne la présence d'entrants et de poinçons ; le chœur en berceau, légèrement surélevé, et la travée est du vaisseau correspondent à la partie la plus ancienne du bâtiment. La baie centrale du triplet est ornée de vitraux du XIX<sup>e</sup> siècle représentant saint Antoine et saint Sylvain. À l'ouest, quatre poteaux de bois soutiennent le clocher qui abrite une cloche en bronze du XVI<sup>e</sup> siècle (cl. MH). Un lambris revêt la partie inférieure des murs du chœur (au nord jusqu'à la porte latérale et au sud jusqu'à la piscine). Un siège assorti au lambris pourrait être celui du prieur.



6. Vue vers le chœur

On remarque une tête sculptée sur le mur nord au droit de la baie ; des vestiges de peintures murales (un faux-appareil, des feuillages, des coqs) peuvent s'observer dans le chœur et en plusieurs endroits de la nef. L'église est pauvre en mobilier depuis la Révolution et la commune sollicita en 1873 un secours pour acquérir des ornements. On signalera deux sculptures, en bois peint, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, art populaire (ISMH), restaurées en 2003 : saint Antoine l'Ermite, patron de l'édifice et saint Sylvain, que l'on sortait le dimanche précédant l'Ascension lors du pèlerinage à la fontaine pour la guérison des enfants atteints de convulsions.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé un montant de 5 000 € en 2016 pour la restauration du crépi, la reprise des fenêtres extérieures du mur sud, la consolidation de la voûte du chœur et de la nef, la restauration du lambris du chœur et le traitement des poteaux du clocher.

Francesca Lacour



8. Peintures murales de l'ébrasement de l'une des baies du chœur

Arch. dép. Indre, D 656 : Fr. Deshoulières, *Les Églises de l'Indre*, dactylographié ; F 1755 (3) : procès-verbaux des visites du diocèse de Bourges par le cardinal de La Rochefoucauld ; G 545, 547, 560-565 ; 2 O/039/7 ; 2 Q 360.

Conservation départementale des Antiquités et objets d'art : dossier.

E. Hubert, « Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre », *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, mars-avril 1901, n° 90, p. 106-107.

J. Rogier, « Ancienne église Saint-Antoine de Chantôme », dans *À la découverte des églises de l'Indre*, sous la dir. d'A. de Montigny, 79230 Prahecq, 2004, p. 176.



2. Vue sud-est, cliché ancien, début XX<sup>e</sup> siècle (Arch. dép. Indre)

Dépendant encore de l'abbaye de Déols au XV<sup>e</sup> siècle, la chapelle releva ensuite de la cure de Lacs, puis de celle de Briantes : en témoigne une requête de 1771 adressée par Jean Jouve, curé de Briantes, desservant la paroisse de « Lacs et Cosnet », au prévôt de La Châtre au sujet d'une fraude dont il avait été victime. Vendu comme bien national le 12 juin 1793, l'édifice fut acquis par Jean Bussière, laboureur du village pour 1 050 livres puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, il fut transformé en habitation et prolongé par une grange à l'ouest.

Le plan de cette chapelle est extrêmement simple : le vaisseau unique presque carré est terminé par un chevet à abside semi-circulaire, et couvert de tuile canal en terre cuite posée directement sur l'extrados de la voûte. Le mur sud est percé d'une baie en plein cintre, dont la hauteur a été modifiée lors de l'ouverture d'une porte rectangulaire qui donne aujourd'hui accès à la

chapelle ; il est épaulé par deux contreforts dont celui du sud-ouest a été entièrement refait. Le mur nord, masqué en grande partie par un appentis, est composé d'un appareil à assises régulières en pierre de taille. Le chevet, implanté sur un empannement taluté, était éclairé par trois baies en plein cintre actuellement murées, et soutenu par des contreforts en larmier. Les murs sont couronnés d'une corniche supportée par des modillons d'une grande variété – têtes sculptées, billettes, copeaux ou encore simples corbeaux. Ce sont les seuls éléments de décor de cette chapelle.

À l'intérieur, le vaisseau, voûté en berceau brisé, est percé à l'ouest d'une arcade légèrement décentrée vers le sud. À l'est, il ouvre sur l'abside par un arc doubleau brisé retombant sur des piliers massifs à imposte chanfreinée. L'abside est voûtée en cul-de-four ; la cheminée, qui y avait été installée du temps où le bâtiment

servait d'habitation, a été enlevée par le propriétaire actuel. Ce dernier poursuivit patiemment la restauration de l'édifice : la toiture, le pignon nord-est et le contrefort sud ont été complètement refaits.

La Sauvegarde de l'Art français a donné 6 000 € pour la restauration de la couverture en tuiles et 1 000 € en 2017 pour l'étude préalable de nouveaux travaux.

Francesca Lacour

Arch. dép. Indre, D 656 : Fr. Deshoulières, *Les Églises de l'Indre*, dactylographié ; G 729 ; 2 Q 154, 335.

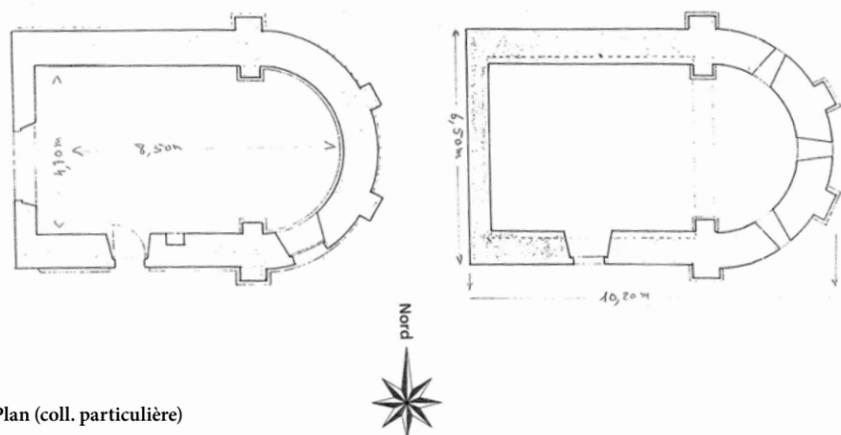
E. Hubert, « Recueil général des chartes intéressant le département de l'Indre », *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, mars-avril 1901, n° 113, p. 139.

E. Hubert, *Dictionnaire historique... de l'Indre*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1985 (coll. Bibliothèque de la Sauvegarde de l'Art français, p. 99 (1<sup>re</sup> éd. Paris, 1889).

## LACS

*Canton et arrondissement La Châtre, propriété privée ISMH 2003*

**C**HAPELLE DE COSNAY. Un coup de cœur a incité un amoureux du patrimoine à acquérir en 2002 cette chapelle rurale alors très délabrée et à la restaurer. Situé dans le hameau de Cosnay sur la commune de Lacs, au sud-est du département, ce petit édifice est cité pour la première fois en 1115 dans une bulle de Pascal II confirmative des bénéfices de l'abbaye de Déols ; un compte de décime mentionne en 1351 l'existence d'un prieuré, mais l'histoire de cet établissement, dont la chapelle serait le seul vestige, nous demeure inconnue.



1. Plan (coll. particulière)